

de donner de plus en plus au pays des hommes qui dans l'Etat comme dans l'Eglise seront l'honneur de leur race et les formes soutiens de nos droits.

Pour ce qui regarde la souscription, le clergé fera sa part comme à l'ordinaire. Il en a pris depuis longtemps l'habitude, et si ses ressources ont peut-être diminué, sa générosité n'a fait que grandir. Au reste, cette fois encore, c'est l'un des nôtres — le digne curé de Saint-Jean-Baptiste — qui a entonné l'antienne avec la princière contribution de \$ 500.00. Monsieur le curé de Saint-François de Beauce est venu ensuite chanter d'une voix encore plus puissante, et son morceau de musique lui a coûté \$ 1000.00.

Comme nos confrères laïques sont en général plus favorisés que nous du côté de la fortune, ils vont nous battre à plate couture. Tant mieux ! Nous n'en serons pas chagrins, et nous les remercierons au contraire d'avoir donné un si noble exemple et une si éloquente preuve de leur gratitude et de leur patriotisme.

H. TÊTU, prêtre.

Nécrologie (1)

M. L'ABBÉ F. CINQ-MARS

Le sept du mois courant est décédé à l'âge de cinquante-quatre ans, au presbytère de Notre-Dame de Portneuf, le Révérend Messire François Cinq-Mars, curé de Lyon Mountain, N. Y.

Elève du séminaire de Québec en 1859, il prit la soutane en 1867. Il fut, avant d'entrer dans les ordres sacrés, professeur aux collèges de Lévis et de Sainte-Anne de la Pocatière.

Ordonné prêtre en 1872, il fit deux années de vicariat chez son frère M. l'abbé Napoléon Cinq Mars, à Saint-Fidèle, qu'il laissa pour aller prendre, comme curé, la direction de la paroisse de Saint-Siméon.

Déjà, il avait beaucoup travaillé pour l'érection de cette paroisse qui n'avait été jusqu'alors qu'une desserte de Saint-Fidèle.

(1). Article reproduit des journaux quotidiens.